



## « ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF CLUB DE L'ODET »

\*\*\*

### « CHAMPIONNAT DE MATCH PLAY 2024 »

## Règlement de l'épreuve

« L'Association Sportive du Golf de l'ODET » organise un championnat de Match Play par série.

1. Il est **ouvert aux membres de l'Association Sportive** à jour de leur cotisation et de leur licence.
2. Les **inscriptions se feront sur ISP** séparément pour les dames et messieurs.
3. Il n'y aura **pas droits de jeux** pour participer au championnat.
4. **Le championnat se déroulera entre le 25/06/2024 et le 13/10/2024**
5. La formule est **Match Play en brut pour les 1ères séries Dames et Messieurs et en net pour les 2/3/4et 5èmes séries.**

En net, la joueuse ou le joueur ayant l'index le plus élevé reçoit un nombre de coups rendus égal au 3/4 de la différence d'index entre les 2 joueurs.

L'index à prendre en compte est celui au jour de la clôture des inscriptions mentionné sur le tableau des rencontres.

6. **Exemple :**

Joueur A Index : 26,4 - joueur B index : 20,8

- Le nombre de coups rendus sera égal à :  $(26,4 - 20,8) \times 3/4 = 4,2$  arrondi à l'unité la plus proche soit : 4.
- Les coups rendus seront répartis sur les trous les plus difficiles soit dans l'exemple les trous ayant les handicaps de 1 à 4.

7. **Les départs** se feront des boules tel que précisé ci-dessous. De même, les séries seront celles tel que précisé ci-dessous. Toutefois, en fonction du nombre d'inscrits, le Comité d'épreuve se réserve le droit de regrouper une ou plusieurs séries.

## MESSIEURS

1ère série - Boules blanches - Index inférieur ou égal à 11,4

2ème série - **Boules jaunes** - Index de 11,5 à 18,4

3ème série - **Boules jaunes** - Index de 18,5 à 26,4

4ème série et 5ème série - **Boules bleues** - index de 26,5 à 54

## DAMES

1ère série - **Boules bleues** - Index inférieur ou égal à 18,4

2ème série - **Boules rouges** - Index de 18,5 à 26,6

3ème série et 4ème série - **Boules rouges** - Index de 26,7 à 54

**Les matchs du tableau se dérouleront en Match Play scratch. En cas d'égalité après 18 trous, le départage se fera en « mort subite », dans l'ordre des trous à partir du trou n°1.**

**Il s'agit d'une compétition par élimination directe.**

**Les joueurs/joueuses qui accèdent au match suivant sont les joueurs/joueuses ayant gagnés le match.**

**Si un joueur/une joueuse ayant gagné un match ne peut être présent/présente au match suivant, c'est le joueur/joueuse ayant perdu le match qui sera aligné/alignée lors ce match. Si ce joueur/cette joueuse ne peut être présent/présente au match suivant, le tirage au sort parmi les joueurs/joueuses ayant perdu déterminera celui/celle qui jouera le match suivant.**

**Le perdant du match sur le tournoi principal (partie droite des tableaux) bascule sur la consolante /matches de classement (partie gauche des tableaux)**

8. **Les joueurs se mettent d'accord pour fixer la date de leur match pour chaque phase du championnat** (ces phases seront déterminées en fonction du nombre d'inscrits).

Les joueurs ayant connaissance de leur futur « co-compétiteur » pourront se mettre d'accord pour jouer leur Match Play avant le démarrage, initialement prévu, de la phase suivante.

**Si à l'issue de chaque phase un match n'a pas eu lieu dans les délais impartis (ces phases sont délimitées et datées sur les tableaux des matchs) :**

- **Le joueur qui ne pourra pas jouer devra déclarer forfait**
- **Si aucun des deux joueurs ne peut jouer, ils sont totalement éliminés.**
  
- Les joueurs/joueuses s'évertueront à planifier le plus rapidement possible leurs rencontres en jouant un maximum de matchs dans la semaine, mais aussi d'esprit sportif pour jouer le week-end pour tenir compte des joueurs en activité professionnelle.

**FINALES : Elles seront jouées le dimanche 13 Octobre 2024**  
**Une animation pour les autres joueurs sera également organisée ce même jour suivie de la remise des prix des trophées pour les finalistes et des lots pour l'animation.**

**9. Le comité d'épreuve est constitué de :**

- Tanguy CALVEZ
- Marie-Lise DEROINE
- Vincent LUCAS

**Il est seul juge pour appliquer ce règlement ou en modifier le contenu si les conditions l'exigent.**

**10. Accessibilité au terrain :** Bluegreen facilitera les réservations pour les parties **(seulement après 15h en Juillet/Aout)**, et plus particulièrement informera les parties précédant 2 joueurs en Match Play afin de leur laisser le passage.

**11. Remise des prix :** La remise des prix aura lieu le 13/10/2024 Si un joueur récompensé est absent à la remise des prix, son prix sera conservé.

**La Commission sportive.**